Une timide tentative de reprise du dialogue sur un champs de ruine

Déclaration liminaire de la CGT-Culture au CSA ministériel du 9 octobre 2026

Madame la ministre,

Vous indiquez être attachée au dialogue. **Si nous en percevons certains effets, vous le faites sur un champ de ruine où on discute de la façon de répartir la pénurie des ressources disponibles.** Les agents ne demandent pas l'aumône, ils demandent seulement la reconnaissance du travail accompli au sein d'équipes exsangues.

Ce Comité Social d'Administration ministériel sera le dernier de la mandature. **C'est donc pour la CGT le moment ou jamais de revenir sur les quatre années venant de s'écouler et plus largement sur les deux quinquennats d'Emmanuel Macron s'agissant du traitement des corps intermédiaires, des médiations institutionnelles, du dialogue social mais aussi de la difficulté à gérer des conflits sociaux par le dialogue.**

Durant cette période, ce CSAM qui est pourtant l'instance mère du dialogue social dans ce ministère a été malmené, comme d'ailleurs toutes les autres instances. **Sous couvert de rupture moderniste, ces années auront été celles du renoncement au dialogue, de l'écoute, de la concertation, de la négociation et de la réponse collective adaptée.** Années aussi de la casse des services publics, casse des instances représentatives et démocratiques, du statut de la fonction publique, des Comité d'Hygiène, de sécurité et de conditions de travail, mais aussi celles du mépris de classes, des organisations syndicales et des toutes les expressions citoyennes. On en voit les méfaits chaque jour. **C'est si vrai qu'aujourd'hui rien ne se règle autrement que dans un rapport de force dans lequel les colères légitimes sont réprimées par la violence. À tel point qu'aujourd'hui les plus vulnérables, notre jeunesse, sont gazés, éborgnés, mutilés.**

La promesse contenue dans l'ordonnance du 17 février 2021 d'instaurer une culture de la négociation dans la fonction publique n'a rien été d'autre qu'un marché de dupes. Malgré quelques soubresauts initiaux, elle n'est jamais arrivée à maturité. Au ministère, elle a été abandonnée en cours de route. **Négociation salariale pour les contractuels à la trappe ! Négociation sur l'égalité Femmes/Hommes à la trappe ! En ce moment même, refus incompréhensible de négocier un accord d'accompagnement social pour les personnels de l'Abbaye du Mont Saint Michel.** En résumé, ironie du sort, le gouvernement a torpillé lui-même le dialogue social qu'il prétendait promouvoir.

Nous désapprouvons la multiplication et l'accélération des réformettes par à-coups qui cassent le travail et les collectifs, et participent de la perte de sens généralisée ; tout ça amplifié par un *turn over* des ministres avec pas moins de 6 sous Macron. Mises bout à bout, toutes ces mesurettes ont **affaibli notre capacité collective à travailler à l'évolution souhaitable des politiques culturelles comme à la défense des droits et des intérêts des personnels**. La plupart du temps, elles se sont inscrites dans une **trajectoire continue de désengagement de l'Etat souvent au profit de partenaires privés**. En confiant les clés du camion aux mécènes pour faire face aux murs d'investissement qui se dressent partout, **vous exposez et livrez la définition des politiques culturelles à une clique d'oligarques en croisade.**

De fait, dans un contexte d'illégitimité politique depuis les législatives de 2024, les moyens de la culture n'ont cessé d'être rognés par des Lois de Finances et des réductions de budget en cours d'exercice. **Même au plus haut des moyens pour la culture, c'est-à-dire en 2022, on n'a jamais atteint 1% du budget de l'Etat et les destructions d'emplois au ministère deviennent ingérables pour tout le monde, et ceci à tous les niveaux de responsabilités.** C'est bien pour cette raison, fuyant vos responsabilités, que vous et votre prédécesseure **avez trahi l'engagement d'organiser un CSAM spécial emplois** - d'ailleurs, nous attendons le rapport de l'IGAC sur ce sujet essentiel pour notre ministère.

Comment mieux illustrer notre propos qu'en se référant à la gestion du dossier du Mont Saint Michel. Là encore, avoir refusé d'inscrire ce point à l'ordre du jour de ce CSM est un coup bas pour la démocratie sociale. C'est un refus d'obstacle. Cette décision entérine la logique de balkanisation qui nous empêche de faire ministère et que, malgré vous, tous les agents appellent de leurs vœux.

La CGT rappelle qu'elle s'oppose fermement à cette privatisation. Il faut bien appeler les choses par leur nom : d'une part, les agents seront régis par le droit privé et, d'autre part, il s'agit bien de déléguer la gestion d'un bien commun, universel, à un établissement à caractère industriel et commercial c'est-à-dire à ce qui s'apparente le plus à une entreprise privée. Comme l'abbaye n'a rien d'industriel, c'est bien la dérive mercantile de cette transformation que nous dénonçons. Ce n'est quand même pas le supermarché du coin !

Le Mont Saint Michel est rentable, la belle affaire ! Ce n'est pas pour rien qu'il est tant convoité. **Objet d'une prédation, vous le poussez, à notre corps défendant, dans les eaux glacées du calcul égoïste comme avant lui le château de Chambord, lui aussi récemment objet de prédation par des croisés de la finances.** Garant de la défense de nos monuments, **le centre des monuments nationaux (CMN) et des principes applicables au service public essentielle aurait mérité une plus grande considération.** Mettre en difficulté et en péril financier cet établissement par l'affaiblissement du réseau des monuments nationaux revient à **ne pas reconnaitre la chance d'avoir un maillage patrimonial aussi riche dans le pays.** C'est aussi être **étrangement aveugle ou indifférent à l'engouement croissant pour un patrimoine vivant, citoyen, participatif** ; un patrimoine revenant en partage aux habitants et aux publics dans leur diversité agissante et fédératrice. **Deux illustrations : 4000 signatures de visiteurs aux manufactures pendant les journées européennes du patrimoine et pas moins de 7000 signatures pour la pétition contre le transfert de l'abbaye du Mont Saint Michel. Dans la même période, le transfert dans le même temps du musée national Clémenceau Delattre de Tassigny au CMN constitue une dissonance et une erreur politique d'une illisibilité à toute épreuve.** Les deux mouvements que vous cherchez vainement à dissocier resteront indéfectiblement liés dans l'histoire du ministère.

Nous réitérons notre revendication d'ouvrier une négociation en vue d'un accord d'accompagnement social des personnels concernés. Pour sécuriser le devenir des personnels du CMN qui subissent cette décision inique du Premier ministre, nous attendons des engagements de votre part.

Nous appelons les personnels à ne pas céder au découragement, à rester unis et à faire vivre leur solidarité et à participer massivement aux élections professionnelles de fin d'année !